

PRESCRIPTION : 18 février 2015

DEBAT SUR LE PADD : 04 décembre 2020

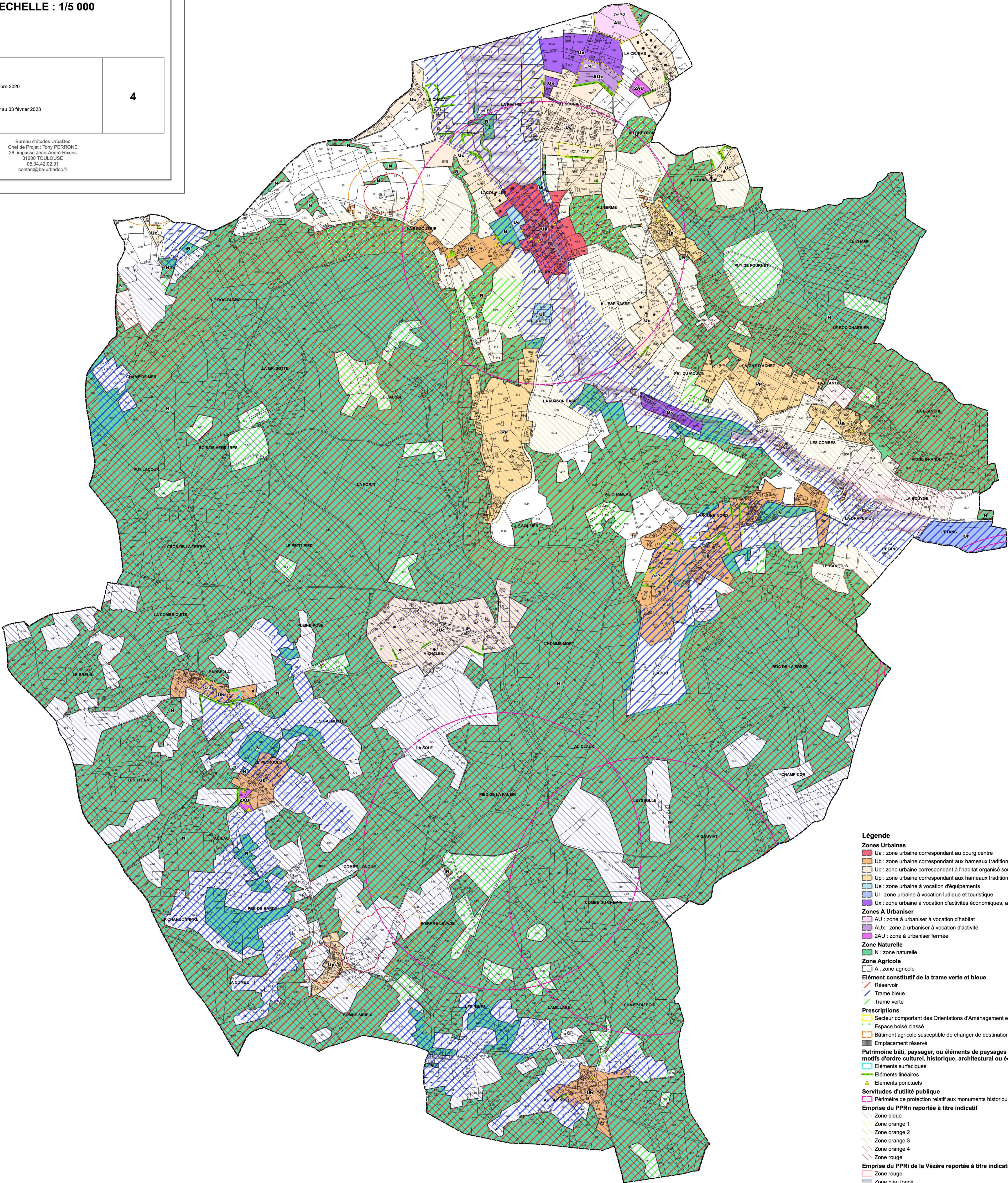
ARRÊT : 02 juin 2022

ENQUÊTE PUBLIQUE : 03 janvier au 03 février 2023

APPROBATION : 07 juillet 2023

4

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de Projet : Tony PERRONE
28, impasse Jean-André Rixens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr



Légende

Zones Urbaines

- Ua : zone urbaine correspondant au bourg centre
 - Ub : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à densifier
 - Uc : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme pavillonnaire
 - Up : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à préserver
 - Ue : zone urbaine à vocation d'équipements
 - Ul : zone urbaine à vocation ludique et touristique
 - Ux : zone urbaine à vocation d'activités économiques, artisanales et de service
- Zones À Urbaniser**
- AU : zone à urbaniser à vocation d'habitat
 - AUx : zone à urbaniser à vocation d'activité
 - 2AU : zone à urbaniser fermée
- Zone Naturelle**
- N : zone naturelle
- Zone Agricole**
- A : zone agricole

Elément constitutif de la trame verte et bleue

- Réservoir
- Trame bleue
- Trame verte

Prescriptions

- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Espace boisé classé
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Emplacement réservé
- Patrimoine bâti, paysager, ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Eléments surfaciques
- Eléments linéaires
- Eléments ponctuels

Servitudes d'utilité publique

- Périmètre de protection relatif aux monuments historiques (AC1)

Emprise du PPRn reportée à titre indicatif

- Zone bleue
- Zone orange 1
- Zone orange 2
- Zone orange 3
- Zone orange 4
- Zone rouge

Emprise du PPRI de la Vézère reportée à titre indicatif

- Zone rouge
- Zone bleu foncé
- Zone bleue

Périmètre de réciprocité autour des bâtiments d'élevage

- Périmètre de vigilance
- Périmètre réglementaire

Autre légende

- Nouveau bâtiment non cadastré repéré à titre indicatif

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Dispositif de défense incendie	Commune	546 m ²
ER 2	Extension du cimetière	Commune	1163 m ²